|  |  |
| --- | --- |
|  | **Chambre de Commerce et d’Industrie**  **de Maine et Loire**  **Direction RSE**  **Service Achats**  8 bd du roi René - BP 60626 - 49006 Angers  Tél : 02.41.20.49.00 |
| **MARCHES DE FOURNITURE ET DE SERVICES**  □ □ □ □ □ □ □ □ □ □  **PROCEDURE ADAPTEE**  **FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE COLLECTEURS DE DECHETS POUR LES CAMPUS DE CHOLET ET SAUMUR DE LA CCI DE MAINE ET LOIRE**  **MARCHÉ N° 2025RTPN2046**  □ □ □ □ □ □ □ □ □ □  **MEMOIRE TECHNIQUE** | |

MEMOIRE TECHNIQUE

Le présent mémoire technique a pour objet de juger la valeur technique de l’offre de l’entreprise au moyen d’un questionnaire.

Ce mémoire doit être complété par le Soumissionnaire et **adapté aux particularités** du marché considéré.

Le candidat doit indiquer, par item, les dispositions qu'il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.

Le mémoire technique comporte 4 items. Chacune des questions VT fera l’objet d’une notation entre 0 et 5 points. Chaque item est affecté d’un coefficient afin d’obtenir une note globale qui sera rapportée à 60 points.

Les renseignements indiqués dans le mémoire technique doivent être liés directement à l’objet du marché, et ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.

**Le présent mémoire technique doit obligatoirement être complété et signé par le candidat sous peine d’irrégularité de l’offre**

Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés.

Si le candidat le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints (**en rapport direct avec l’objet du marché**).

En cas de co-traitance, les co-traitants s’engagent sur les éléments du mémoire technique du mandataire.

**Il est de plus rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.**

Pour le critère « valeur technique » et pour chacun de ses sous-critères : une note de 0 à 5 sera attribuée au regard de l’échelle de notation suivante : 0 = aucune information ou hors sujet ; 1 = très inadaptée ; 2 = inadaptée ; 3 = standard ; 4 = très adaptée ; 5 = optimale / au-delà du besoin. Des ½ points pourront être accordés.

**LISTE DES ITEMS**

1. **ITEM VT1 –** **Esthétique, ergonomie, des collecteurs proposés, signalétique claire et capacité de personnalisation des collecteurs (coefficient 16 – Note de 0 à 5)**

Le candidat présentera de manière détaillée une fiche technique par échantillon proposé.

Les échantillons seront testés par des collaborateurs de la CCI de Maine et Loire.

1. **ITEM VT2 – Résistance des collecteurs proposés, matériaux, sécurité et hygiène, facilité de nettoyage et de vidage (coefficient 16 – Note de 0 à 5)**

Le candidat présentera de manière détaillée une fiche technique par modèle proposé en précisant la composition des collecteurs, la provenance des matériaux, les références des fournisseurs correspondants et les caractéristiques du matériel.

Le prestataire décrit les solutions apportées pour chaque type de contenant**.**

1. **ITEM VT3 –** **Délais de livraison et d’installation (coefficient 8 – Note de 0 à 5)**

**ITEM VT 4 – Démarche RSE (coefficient 20 – Note de 0 à 5)**

**ITEM VT1 – Esthétique, ergonomie des collecteurs proposés, signalétique claire et capacité de personnalisation des collecteurs (coefficient 16 – Note de 0 à 5)**

Le candidat présentera de manière détaillée une fiche technique par échantillon proposé.

Les échantillons seront testés par des collaborateurs de la CCI de Maine et Loire.

**ITEM VT2 – Résistance des collecteurs proposés, matériaux, sécurité et hygiène, facilité de nettoyage et de vidage (coefficient 16 – Note de 0 à 5)**

Le candidat présentera de manière détaillée une fiche technique par modèle proposé en précisant la composition des collecteurs, la provenance des matériaux, les références des fournisseurs correspondants et les caractéristiques du matériel.

Les échantillons seront testés par des collaborateurs de la CCI de Maine et Loire.

Le prestataire décrit les solutions apportées pour chaque type de contenant**.**

**ITEM VT3 –** **Délais de livraison et d’installation (coefficient 8 – Note de 0 à 5)**

**ITEM VT 4 – Démarche RSE (coefficient 20 – Note de 0 à 5)**

**Les actions environnementales et sociétales devront être en lien avec l’objet du marché et mises en œuvre dans le cadre de l’exécution du marché.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critères RSE** | | **Notation** | **ex de justificatifs** | **Réponses du candidat** |
| Social | Le fournisseur promeut-il l'égalité des chances et l'insertion des publics éloignés de l'emploi via l'emploi de salariés en contrats d'insertion, d'apprentissage, des seniors, ainsi que des personnes handicapées pour la prestation | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points, **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du maché 3 points, non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Profils des personnes impliquées sur le projet. (Apprentis, séniors, handicaps…) |  |
| Le fournisseur a-t-il mis en place une politique de prévention des risques, accidents du travail et TMS (troubles musculo-squelettiques) ? | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points, **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du maché 3 points, non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Taux de salariés formés à la prévention santé, sécurité au travail  Equipements de protection individuels et collectifs mis à disposition des collaborateurs. |  |
| Environnemental | Matériaux recyclé ou recyclables ; éco-conception ; durabilité ; reprise en fin de vie pour valorisation ; durabilité ; certification environnementale | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points, **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du maché 3 points, non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Taux minimum de matière recyclé dans la fabrication. Réparabilité et durabilité des collecteurs. Démontabilité et remplacement des différents modules.  Durée de garantie et durée de vie estimée. Résistance aux UV, à la corrosion, aux chocs. Produits labellisés. |  |
| Economie / territorial | Le fournisseur se fournit-il en matériaux localement et fait-il appel à des entreprises locales pour ses besoins en biens et services ? | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points, **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du maché 3 points, non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Fabrication locale ; sous-traitance à des structures d’insertion ou ESAT : production ou assemblage en partenariat avec le secteur protégé/adapté |  |
| Gouvernance | Démarche d'évaluation des clients | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points, **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du maché 3 points, non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Outils de contrôles mis en place pour assurer la satisfaction de la CCI pour la prestation du marché, Modalités de mise en œuvre Garantie et SAV… |  |